

Centre Communal d'Action Sociale - Restauration scolaire

71 rue Saint Hilaire - BP 50007 - 28402 NOGENT LE ROTROU Cedex - Tél 02.37.52.02.48 - Fax 02.37.52.88.17
Mail : resto.scolaire@ccas-nogentlerotrou.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION
RESTAURATION SCOLAIRE 2011-2012

à retourner dès réception de votre avis d'imposition 2011

Une inscription est **OBLIGATOIRE** auprès du CCAS :

71, rue Saint Hilaire - BP 50007 - 28402 NOGENT-LE-ROTRU CEDEX
02.37.52.94.53 / 02.37.52.02.48 Fax : 02.37.52.88.17

Par e-mail : resto.scolaire@ccas-nogentlerotrou.fr

Par courrier : dans l'urne du hall du CCAS ou dans la boîte au lettre

Le dossier d'inscription comprend :

Documents obligatoires :

Justificatif de domicile récent

Avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010 (pour tous les revenus du foyer)

Attestation de paiement CAF ou MSA

Contrat d'engagement

Fiche d'information

Pour les nouveaux dossiers : - Livret de famille

- Jugement du tribunal (pour les familles séparées, divorcées)

👉 En l'absence de dossier ou de dossier incomplet, votre tarif est de 4.04 € (tarif sans dossier).

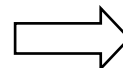
En cas de garde alternée, chacun des parents doit faire son dossier, les repas facturés correspondront au rythme de garde.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas fournir les justificatifs financiers, vos repas seront facturés à la tranche 13 (entre 3.19 € et 3.89 € selon la grille)

➤ **Fréquentation** : peut être régulière ou occasionnelle.

- **Fréquentation régulière** (enfants mangeant tous les jours, mangeant que certains jours de façon planifiée).
- **Fréquentation occasionnelle** (mangeant de temps en temps sans jour particulier).

Les parents s'engagent à informer le CCAS des repas pris par leur enfant **AU PLUS TARD 48H AVANT**. Tout repas pris sans réservation sera **majoré de 50 %**.



Centre Communal d'Action Sociale - Restauration scolaire

71 rue Saint Hilaire - BP 50007 - 28402 NOGENT LE ROTROU Cedex - Tél 02.37.52.02.48 - Fax 02.37.52.88.17
Mail : resto.scolaire@ccas-nogentlerotrou.fr

➤ Annulation

En cas d'absence au restaurant scolaire, les parents s'engagent à en informer le CCAS **AU PLUS TARD 48H AVANT**.

En cas de maladie, les parents informeront le CCAS le matin même.

En cas d'absence prolongée, un justificatif vous sera demandé.

☞ **Les repas non annulés seront facturés.**

➤ Allergie, régime alimentaire

Toute allergie et/ou régime alimentaire doit être signalé sur le « Contrat d'engagement de la famille ».

Un certificat médical devra être transmis au CCAS.

➤ Participation financière

Les tarifs du restaurant scolaire sont fixés par délibération du Conseil d'Administration du CCAS.

Chaque famille s'engage à nous transmettre les justificatifs nécessaires au calcul du tarif qui lui sera appliqué sur la base d'un quotient familial.

▪ **Tarifification**

Tranche / QF		Primaire Nogentais	Maternelle Nogentais	Primaire Hors Commune	Maternelle Hors Commune
1	0 - 270	1,28	1,28	3,19	2,98
2	271 - 320	1,49	1,49	3,19	2,98
3	321 - 370	1,71	1,71	3,19	2,98
4	371 - 420	1,92	1,92	3,19	2,98
5	421 - 470	2,13	2,13	3,19	2,98
6	471 - 520	2,34	2,34	3,19	2,98
7	521 - 570	2,56	2,56	3,19	2,98
8	571 - 620	2,77	2,77	3,19	2,98
9	621 - 670	2,98	2,98	3,19	2,98
10	671 - 720	3,19	3,19	3,40	3,19
11	721 - 800	3,40	3,19	3,62	3,19
12	801 - 950	3,62	3,19	3,83	3,40
13	951 et +	3,83	3,19	3,89	3,62
SANS DOSSIER		4,04	4,04	4,04	4,04

▪ **Lieu et mode de règlement**

Les factures sont transmises aux familles par l'intermédiaire des écoles.

Les règlements se font au plus tard à l'échéance de facturation au CCAS (par chèque à l'ordre du Trésor Public, en espèces, par prélèvement automatique).

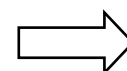
En cas de non paiement, des poursuites pourront être engagées par le comptable du trésor occasionnant 7,50 € de frais de poursuite, et pouvant aller jusqu'à la saisie des prestations familiales ou la saisie sur salaire.

La signature du présent contrat vaut acceptation.

à Nogent-le-Rotrou

Signature des Responsables Légaux

« lu et approuvé, le »



Centre Communal d'Action Sociale - Restauration scolaire

71 rue Saint Hilaire - BP 50007 - 28402 NOGENT LE ROTROU Cedex - Tél 02.37.52.02.48 - Fax 02.37.52.88.17
Mail : resto.scolaire@ccas-nogentlerotrou.fr

FICHE D'INFORMATION 2011-2012

Mr/Me Tel :

Adresse : Portable :

..... Email :

.....

.....

Situation familiale : Nombre d'enfants à charge :

1er Responsable : Rôle dans le foyer :

Tél :

Employeur : Profession :

2ème Responsable : Rôle dans le foyer :

Tél :

Employeur : Profession :

PARENTS DIVORCÉS OU SÉPARÉS (joindre le jugement du tribunal)

Mode de garde de l'enfant :

Référence CAF ou MSA N° allocataire :

Nom du bénéficiaire : Caisse :

CONSOMMATEURS :

Nom et Prénom	Date de naissance	École	Niveau	Instituteur

JE NE SOUHAITE PAS FOURNIR LES JUSTIFICATIFS FINANCIERS

JE FOURNIS LES JUSTIFICATIFS FINANCIERS

